BILAN 2011 DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE

Le report de la baisse de la pression fiscale ne facilite pas les implantations

La Promotion économique jurassienne a accordé son soutien à 57 entreprises en 2011, pour leur création, leur extension ou leur implantation dans le Jura.

Le nombre d'emplois prévus à moyen terme atteint 615. On est loin du record absolu de 2010 avec la perspective de 1515 nouveaux emplois. Pas d'effet Swatch Group ou Sonceboz en 2011 donc.

La collaboration avec BaselArea reste prometteuse, assurent les responsables de la Promotion économique, mais il n'y a eu aucune annonce spectaculaire de ce côté-là.

Un bilan des exonérations fiscales accordées aux entreprises montre que le canton suit en la matière une politique modérée.

Côté fiscalité, le report de la baisse de la pression fiscale semble avoir freiné des implantations d'entreprises.

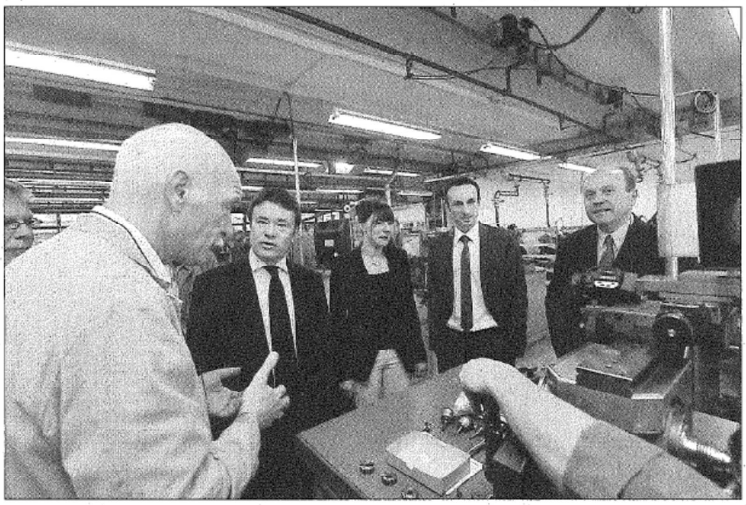

La Promotion économique jurassienne était hier chez Louis Bélet SA à Vendlincourt. PHOTO DARRIN VANSELOW

Malgré une année «compliquée marquée par l'appréciation du franc suisse et les incertitudes à l'étranger», le bilan du développement économique jurassien en 2011 est jugé «très positif» par le ministre Michel Probst. Quelques chiffres: 16 entreprises créées en 2011, 32 agrandies et 9 implantées dans le canton. D'autres entreprises ont pu connaître une évolution positive mais elles n'apparaissent pas dans ce tableau réservé aux dossiers soutenus par la Promotion économique.

Horlogerie en tête

Au niveau des emplois, le secteur de l'horlogerie se taille la part du lion: 354 emplois (58%) sur les 615 prévus à moyen terme. Suivent l'informatique et télécommunications (74,5 emplois, 12%), l'industrie mécanique, décolletage, etc. (63 emplois, 10%), le secteur des cleantech (53 emplois, 9%), celui des sciences de la vie (45,5 ou 7%), divers services (21) et la restauration (4). Ces emplois sont prévus par les business plans déposés à la Promotion économique.

Plus de la moitié des dossiers concerne l'extension d'entreprises jurassiennes. Le ministre de l'Economie y voit un signe du dynamisme du tissu économique jurassien. Il n'y a pas que les entreprises de l'extérieur qui obtiennent un soutien, ajoute-t-il.

BaselArea: modeste...

Quel est l'apport de BaselArea? Il apparaît modeste. Aucune annonce fracassante mais des explications: les absences de longue durée des deux principaux responsables de la promotion économique, dont le chef de la promotion exogène jurassienne, et le départ du directeur. Mais Alain Bourgnon, délégué au développement économique exogène, assure que les contacts noués sont prometteurs. Des «opportunités ont été détectées en Russie et en France», où de nouveaux apporteurs d'affaires ont été intégrés.

Il est de toute façon trop tôt pour tirer un bilan, alors qu'on vient à peine de finir de traduire tous les documents des uns et des autres dans les diverses langues de travail. Mais on parle de l'implantation prochaine d'entreprises canadiennes dans le domaine des technologies médicales. Par ailleurs, l'annonce de la baisse de la pression fiscale avait suscité un certain intérêt mais le report a freiné plusieurs dossiers traités par BaselArea, coûtant plusieurs dizaines d'emplois potentiels. Les responsables de la Promotion économique n'ont pas caché que cette baisse de la pression fiscale était importante pour générer des implantations d'entreprises.

Le ministre de l'Economie a évoqué des contacts fructueux noués pendant BaselWorld. Plusieurs entreprises horlogères devraient créer des emplois dans le Jura en vue de produire des mouvements. Des développements sont attendus pour 2013 et 2014. Une conséquence de la mesure décidée par Swatch Group qui réduit les fournitures aux entreprises et de l'évolution du Swiss Made vers davantage de composants helvétiques.

Michel Probst souligne également le besoin d'action politique pour convaincre de grandes entreprises déjà dans le Jura d'y rester.

Main d'oeuvre: le défi

Les entreprises qui s'implantent ou s'agrandissent ne risquent-elles pas de manquer de main-d'oeuvre? La question se pose, et même le vivier des frontaliers se tarit: ces frontaliers viennent de plus en plus loin. Les responsables du Département de l'économie rappellent la mise en place d'une plateforme destinée à accompagner ces entreprises, avec un animateur au salaire payé en partie par la Nouvelle politique régionale de la Confédération (NPR). Les chômeurs – 3,6% dans le Jura, 10% de l'autre côté de la frontière – offrent des solutions dans la mesure où ils peuvent se former.

«Trouver le personnel est le défi majeur des quatre prochaines années», a relevé à cet égard Arnaud Maître, patron avec Roxane Piquerez de Louis Bélet SA à Vendlincourt, où la Promotion économique a présenté son bilan. Il sait de quoi il parle: son entreprise, 90 emplois actuellement dans la production d'outils de coupe pour l'horlogerie et la micromécanique, vient de s'agrandir et annonce déjà sa prochaine extension. La concurrence devrait pousser les salaires à la hausse, observe-t-on avec satisfaction.

GEORGES MAILLARD

EXONÉRATION FISCALE

Le canton du Jura la pratique avec modération

Le canton du Jura suit une politique «modérée» en matière d'exonération fiscale des nouvelles entreprises. Selon un décompte de Jean-Claude Lachat, délégué à la Promotion économique, le Département fédéral de l'économie a pris 51 décisions positives depuis 1979, soit une à deux décisions par année. Au 1er janvier 2012, cinq entreprises bénéficient encore d'une exonération fiscale aux niveaux communal, cantonal, ecclésiastique et fédéral. L'arrêté Bonny, auquel a succédé la Nouvelle politique régionale (NPR) avec des conditions différentes, a permis de diversifier l'économie jurassienne, ce qui était le but recherché. Alors qu'un emploi sur deux était dans l'horlogerie durant les années quatre-vingt et nonante, on en est à un sur trois actuellement environ.

Des exonérations fiscales sont également accordées au plan cantonal «lorsque la fondation ou l'établissement de l'entreprise sert les intérêts de l'économie jurassienne» ou lorsque la réorientation des activités «peut être assimilée à une fondation nouvelle», dit la loi d'impôts. Cinq exonérations de ce type sont accordées en moyenne chaque année. Trente-sept entreprises en bénéficient actuellement. Près d'une exonération sur deux concerne des PME actives dans les nouveaux domaines des technologies médicales, cleantech et informatique/technologies de l'information. «Le privilège fiscal ne doit pas fausser la concurrence entre entreprises déjà établies dans la région», précise Jean-Claude Lachat.

Ces exonérations profitent à 9 (soit 24%) entreprises du secteur des sciences de la vie, 7 (19%) de l'horlogerie, 7 de services divers (19%), 4 de l'informatique (11%), 4 de la mécanique (11%), 4 des cleantech (11%) et 2 d'industries manufacturières diverses (5%). Les créations d'entreprises – start-up – occupent une place de choix (80%). L'origine: 38% de Suisse, 38% de l'étranger et 24% du Jura. Le respect des conditions de ces exonérations fait l'objet d'un suivi. Huit entreprises (six étrangères) ont fait l'objet d'une révocation ces 10 dernières années. GM